

Hier soir, réunion publique à Villeneuve d'Ascq sur le futur Grand Stade

La Borne de l'Espoir ne fait pas l'unanimité

Hier soir, Michelle Demessine, Jean-Michel Stievenard et Michel Seydoux tenaient une réunion publique sur le projet d'implantation du stade sur la Borne de l'Espoir. Avant même le lancement de l'appel d'offres, des riverains créent une association d'opposition au projet.

C'était une réunion d'information et de concertation destinée à la population et aux entreprises villeneuvoises, mais le maire Jean-Michel Stievenard avait invité Michelle Demessine et Michel Seydoux à répondre également aux interrogations de l'assistance. Il n'est

donc pas étonnant que la vice-présidente de LMCU ait profité de l'occasion pour présenter le calendrier prévisionnel de la construction du futur grand stade.

« C'est un projet majeur de la communauté urbaine pour les années à venir », a-t-elle d'emblée déclaré,

avant de rappeler les raisons du choix du site de la Borne de l'Espoir par les élus communautaires pour l'implantation du stade. Le terrain, spacieux, appartient d'ores et déjà à la communauté urbaine, il est desservi par des réseaux routiers et de transports en commun développés - « par quatre stations de métro et cinq voies d'accès pour voiture », précise Stéphane Coudert, de la LMCU - et il offre des possibilités de développement urbain.

« On peut raisonnablement espérer que pour l'été 2010, le LOSC pourra fouler la pelouse », estime l'élue communautaire. « Un planning volontairement pess-

miste », précise Stéphane Coudert. L'opportunité du recours à la procédure de partenariat public-privé (PPP) devrait être validée d'ici à la fin de l'année et permettra l'ouverture du « dialogue compétitif ». Celui-ci, plus long qu'un appel d'offres classique, offrira aux élus communautaires un ensemble de projets détaillés parmi lesquels ils choisiront le plus pertinent en février 2008. Devrait s'ensuivre une année d'enquête publique avant le début des travaux qui s'étaleront, eux, sur un an et demi.

À l'arrivée, la métropole devrait être dotée, sur un site de 27 hectares, d'un stade aux dimensions de 270 m

sur 203 m, capable d'accueillir entre 40 000 et 50 000 personnes.

Cet argumentaire n'a pas semblé convaincre la poignée d'opposants au projet qui distribuait des tracts à l'entrée de la réunion, a déployé une banderole dans les gradins de l'amphithéâtre et faisait signer une pétition. À l'image de Grimompres-Jooris II, la Borne de l'Espoir ne fait pas l'unanimité, et des riverains pensent déjà à monter une association pour contrecarrer le projet communautaire. « Nous devrions déposer les statuts de "Les 2 sous du grand stade" prochainement », précise l'un d'entre eux.



Aménagement possible du site de la Borne de l'Espoir. (Photo : Agence de développement et d'urbanisme Lille métropole).

Les nuisances sonores, l'afflux de voitures, le bétonnage pour la construction de parkings, le coût... autant de raisons qui les poussent à s'opposer à l'érection d'un stade à proximité de chez

eux. Un avis que ne partageait pas l'ensemble de l'assistance, supporters du LOSC ou non. Le débat ne fait que commencer...

Julien Gilman